

L'AVENUE DE LA LIBRE PAROLE

A Tunis, quelle foule sur l'avenue ! Pas celle des employés qui se rendent à pas pressés à leurs bureaux, ni celle des fonctionnaires du ministère de l'intérieur qui commencent leur journée à arpenter le terre plein central, à surveiller et à écouter aux cafés. C'est une masse de visages nouveaux, jeunes filles et jeunes gars qui s'attroupent, s'interpellent, échangent des points de vue, argumentent. La libre parole explose, elle renvoie aux graffitis des façades qui appellent à la démocratie et à la laïcité. D'autres messages rappellent que « la femme est libre et elle le restera ». Cette liberté fragile est toutefois tangible puisque les femmes s'habillent semble-t-il, comme elles le veulent : robes- chemisiers, jeans-bousons, robe et foulard, niqab toutes voiles dehors, gants et œillères. J'ai même rencontré une dame en safari, une mode rare d'un autre temps. Tout est donc possible pourvu que ça dure et, comme disait M. Béji Caïd Sebti, à l'époque écrivain, en évoquant le statut des femmes : « Regarder le monde sans voile et, sans voile être regardée » (Habib Bourguiba.) Qu'est ce qu'on cause sur l'avenue ! Debout, en petits groupes décontractés ou bien aux terrasses des cafés où des groupes d'amis se retrouvent ou se forment. Pas de touristes. Le théâtre municipal a été « retourné » « détourné ? », le spectacle est à présent sur les marches, la nouvelle grande scène !

On chante sous cette belle façade Art nouveau d'où jaillissent des chevaux marins, des nymphes et des naïades. Tout à coup, l'hymne national jaillit, des voix s'élèvent, le ton monte, la foule invite « à dégager ».

L'avenue plus que séculaire dont les ficus ont vu bien d'autres dégagements de l'histoire, est subitement parcourue par des groupes compacts scandant des slogans que d'autres contestent ou reprennent en chœur

Ces manifestants - 30 ans tout au plus - marchent à grands pas sur le terre plein central ; mais subitement, tout s'arrête devant le quadrilatère de fils de fer barbelés qui enclasse le ministère de l'intérieur, comme si c'était une icône. Ainsi protégé, il n'est plus possible de prendre d'assaut les fenêtres ni de grimper sur le auvent de la porte centrale, comme cela se produisit un certain 14 janvier 2011, entre 14 et 16 heures... N'empêche, les manifestants se massent, saluent les soldats, les slogans fusent encore et encore plus puis toute la foule se disperse, allez savoir pourquoi. Seule demeure une dame âgée, vêtue de guenilles, mal chaussée, rougeaude comme si elle avait dormi dans le froid de la nuit, sur le trottoir, devant la banque. Elle est

debout, devant les barbelés ; elle fixe les soldats et les chars.

Debout, immobile, impassible ; le regard perdu devant elle. Elle stationne dans cette position un long moment sans rien dire, comme pétrifiée, scrutant la place du 7 novembre devenue Mohamed Bouazizi. Les soldats sont étonnés, sans doute gênés. Puis elle se retourne et se perd dans la foule. Je l'ai rencontrée au même endroit, plusieurs jours de suite, silencieuse au milieu de toute cette foule qui laissait courir des flots de paroles. J'ai eu envie de lui parler mais je n'ai pas osé l'aborder. Elle avait sans doute quelque chose à dire, mais à l'inverse de tous ceux qui l'entouraient, elle n'a pas jugé utile de s'exprimer. A moins qu'elle n'ait été saisie de stupéfaction par le spectacle inouï de cette avenue d'ordinaire, banalement encombrée par les voitures, reconvertie, *Intifadha* oblige, en un vaste espace public que le peuple s'approprie pour parler et causer, chanter et danser ! Mais aussi lancer



© J. ABDELKAFI.

des pierres, casser les vitrines et affronter la police ou les soldats. L'avenue s'est métamorphosée au fil du temps politique. La statue en pieds de Jules Ferry a disparu le beau jour de l'indépendance ; la statue équestre de Habib Bourguiba a subi les outrages du coup d'Etat médical. Depuis le 14 janvier, l'avenue est le grand salon des Tunisois auxquels désormais viennent se mêler les provinciaux de Sidi Bouzid, Kasserine, Le Kef... y compris les étrangers, désireux de ressentir l'énergie de la révolution, pour qui elle est devenue un passage obligé. Une façon comme une autre de rappeler les émeutes du pain de janvier 1984 et si cela ne suffisait pas, l'insurrection des tribus de 1864.

L'avenue est désormais un espace public national où se jouent toutes sortes de luttes politiques, certaines pacifiques, d'autres violentes. Souvenons-nous d'un certain vendredi où le hezb Ettahrir a investi l'avenue pour prier et en même temps

menacer d'exécuter les femmes du quartier réservé à l'extrémité de Bab Bhar. Même technique qu'à Alger en 1988 où les jihadistes avaient imposé la séparation des trottoirs pour les hommes et pour les femmes. Les luttes politiques sont également des luttes urbaines. Il faut se battre sur les deux fronts pour construire les institutions de la démocratie et la ville de la liberté. Monsieur Rajhi au temps où il fut ministre de l'intérieur, a été interpellé au cours d'une émission télé par un journaliste qui demandait le déplacement du ministère dans un autre endroit, pas à l'extrémité de cette belle avenue. Le ministre s'est montré favorable en doutant toutefois de la possibilité de réaliser cette belle utopie. Mais la question méritait d'être posée ne serait-ce que pour réfléchir à l'héritage de l'histoire coloniale. Car, ce qui est aujourd'hui le ministère de l'intérieur a été conçu par les autorités du protectorat comme le commissariat central de police, avec une grande cour intérieure surmontant des caves, pour rassembler les manifestants nationalistes et les syndicalistes, notamment les dockers du port de Tunis. Ce bâtiment en position stratégique puisqu'il contrôlait les flux des travailleurs, a été conçu par l'architecte Kyriacopoulos qui s'est fait un point d'honneur de construire la première architecture moderne en béton armé tréfilé. Achevé en 1954, il a bien résisté à l'usure du temps et à l'enfermement des manifestants.

En 1966, le maire de Tunis Hassib Ben Ammar recevait l'architecte Georges Candilis au moment où O. C. Cacoub, grand prix de Rome, architecte-conseiller du Président de la République proposait, froidement, de percer la médina en prolongeant l'avenue Bourguiba jusqu'à la Kasbah. Candilis, étonné, a vu les choses autrement : pourquoi faire une autoroute dans la ville a-t-il demandé ? Supprimons la circulation automobile et créons une vaste avenue piétonnière. La proposition a fait sourire la classe dirigeante qui y voyait un retour à la tradition... si humiliante pour nombre de modernistes acculturés.

A Barcelone, les *ramblas* qui traversaient la ville ancienne jusqu'au port ont été fermées à la circulation automobile. Un immense succès. L'*intifadha* a paralysé la circulation automobile sur la grande avenue de Tunis, lui rendant sa fonction première de promenade piétonnière. Une sorte d'exercice grandeur nature dont la municipalité pourrait tirer parti pour concevoir un autre système de circulation, introduire des moyens de transport en



© J. ABDELKAFI.

commun qui donneraient satisfaction à tous ceux qui manifestent pour une meilleure répartition des droits et des obligations. Marcher à pied, circuler en autobus ou en trolleybus comme au bon vieux temps, est un droit. Le tout-automobile est un abus de pouvoir qui coûte cher, qui discrimine les citoyens, une nuisance sociale. Jean Pierre Vernant, analysant « Les origines de la pensée grecque » a décrypté « le régime de la cité, qui lui est apparu solidaire d'une conception nouvelle de

l'espace, les institutions de la Polis se projetant et s'incarnant dans ce qu'on peut appeler un espace politique. On notera à cet égard que les premiers urbanistes, comme Hippodamos de Milet, sont en réalité des théoriciens politiques : L'organisation de l'espace urbain n'est qu'un aspect d'un effort général pour ordonner et rationaliser le monde humain »

Faisons en sorte que cette pensée grecque soit à nouveau entendue

Jellal ABDELKAFI

Urbaniste, Tunis

VERS LA RECONQUÊTE DE NOS VILLES : POUR UNE PARTICIPATION CITOYENNE AU DÉVELOPPEMENT URBAIN LOCAL ET RÉGIONAL. PISTES DE RECHERCHE

Le 14 Janvier fût un jour à jamais gravé dans ma mémoire, empreint d'émotions intenses et d'un espoir naissant pour un avenir meilleur. Restent maintenant la fierté et l'impératif de la reconstruction d'un avenir meilleur.

Le mouvement de contestation a mis en évidence des disparités multiples, dont le sous-équipement et le manque d'infrastructures, de services et de projets structurants dans les régions de l'intérieur du pays.

L'Etat Tunisien a misé, durant les deux décennies écoulées, sur une politique de métropolisation, qui implique un surinvestissement dans des projets structurants dans la capitale et quelques villes littorales.¹ Cette politique est soutenue par l'impératif d'insertion de la Tunisie dans le mouvement de globalisation, afin de promouvoir une croissance économique et d'attirer les investisseurs étrangers en leur offrant des conditions favorables à leur implantation. Elle a eu pour effet la marginalisation des régions du centre et du Nord-Ouest, de ce mouvement de mise à niveau des villes Tunisiennes, et n'a fait que renforcer les clivages existants. Bien

qu'il soit impératif de garantir pour la Tunisie une insertion dans l'économie mondiale par les différents échanges économiques et l'implantation d'investisseurs étrangers susceptibles de créer des emplois, il est essentiel de réfléchir à une orientation stratégique qui garantirait un équilibre dans la répartition des investissements au niveau régional. Des travaux de terrain doivent être entrepris par les chercheurs en sciences sociales et les professionnels de l'urbain, afin de comprendre les processus qui ont mené à ces clivages sociaux et régionaux, et pouvoir ainsi proposer des solutions adéquates afin de les réduire.²

Il est également de notre devoir de chercheurs de susciter le débat et d'entreprendre des recherches portant sur les processus et les dynamiques institutionnelles liées au développement urbain, mais surtout autour de la question de gouvernance urbaine. Ce concept galvaudé à l'ère de Ben Ali, et utilisé à tort dans une entreprise d'affichage politique, garantit en réalité la concertation et la participation citoyenne au développement urbain. Dans ce sens, selon P. Le Galès,³ la gouvernance urbaine est à la fois la capacité à intégrer, à donner forme aux intérêts locaux, mais aussi à les représenter à l'extérieur, à développer des relations plus ou moins unifiées en relation avec le marché, l'Etat, les autres villes et autres niveaux de gouvernement. Il s'agit donc de réfléchir à l'avenir de nos villes, et à la mise en place d'un réel développement local et régional, basé sur la rationalité

procédurale, et l'élaboration de modes consensuels de coordination, aussi bien dans la planification et la programmation des projets urbains locaux, régionaux et nationaux, que dans leur mise en œuvre.

S'agissant enfin de développement local, il est essentiel de reconquérir l'espace local en participant aux conseils municipaux et régionaux futurs, et d'œuvrer à leur rendre leur autonomie et leur poids prépondérant dans les processus décisionnels. Il s'agira de proposer de nouveaux modes de gestion urbaine, davantage basés sur la concertation et la transparence et garants d'une démocratie participative. Un développement urbain ne peut en effet être efficient que s'il émane de la population cible, des acteurs privés et de la société civile.

Ces pistes de recherches pourraient constituer un support pour la compréhension des phénomènes urbains et sociaux et contribuer à modeler de nouvelles orientations stratégiques en vue d'un développement urbain local et régional équitable et d'une gouvernance urbaine. Issues de revendications légitimes et populaires, ces réformes pourraient garantir l'adhésion des populations aux politiques mises en place, et une légitimité de l'action publique urbaine.

Hend BEN OTHMAN

Architecte – Urbaniste, doctorante en urbanisme

1. Ben Letaief M., 2008, « Quelques réflexions sur les mutations d'une action publique postkeynésienne », *Revue Métropoles*, n° 4, 133-155.

2. Des débats sont programmés à l'initiative de l'Association Tunisienne des urbanistes (ATU), afin de réfléchir sur le devenir des villes tunisiennes et la gouvernance urbaine.

3. LE GALÈS P., 1995, "Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine", *Revue française de science politique*, n° 1, vol. 45, 57-95.



© <http://www.siba-immobiliere.com/2010/10/developpement-urbain-et-amenagement-du-territoire-la-tunisie-se-prepare-deja-pour-2050/>